

Introduction

Si vous faisiez un euro — un seul euro — de bénéfice sur chacun des 35 millions de nouveaux compteurs Linky à installer, combien gagneriez-vous au total ? Celui, celle qui donne la bonne réponse gagne une participation à l'émission « Big Brother » de la chaîne CBS...

Et qui peut encore penser que le déploiement de Linky, le compteur communicant d'électricité, a un quelconque intérêt pour la communauté des usagers de l'électricité ? Son arrivée n'obéit qu'à la logique de la domination et du colonialisme, qui trouve dans l'argent, et plus généralement dans la technologie lorsqu'elle est encadrée par la religion de la république laïque, le moyen le plus efficace de s'exercer sur les peuples...

Il faut dire d'emblée que cette brochure rejoint la critique de la science et du « progrès » [PES13] et qu'il n'est pas question de dissocier la critique de Linky de la critique de la société qui le fabrique. Le « progrès » serait soit-disant une suite infinie d'innovations technologiques remplaçant des machines anciennes et atténuant la pénibilité du travail humain. C'est en partie vrai, mais toutes les activités humaines sont transférées à un système de robots : le prix à payer collectivement est donc très lourd, et même insupportable !

Parce que la première impression qu'il te fait « le progrès », c'est la fascination certes, mais ensuite, quand il vient te faire perdre ton métier, et qu'il te force à aller à l'usine pour fabriquer les mêmes choses pour tout le monde, puis qu'il te vire de l'usine parce qu'une autre main d'œuvre ou un robot est plus rentable, tu te rends compte du prix à payer socialement parlant. Dans cette organisation sociale, chacun peine de plus en plus à trouver sa place. Il n'y en a que pour les machines et l'argent.

Le programme d'Hitler en 1933 était clair : revalorisation des métiers manuels et des artisans par rapport aux puissances de l'argent[STE99]. Combien de gens sont tombés dans le panneau et se sont laissé bernés par ces belles paroles ? Les fausses solutions ne sontelles pas pire que les vrais problèmes ? Aujourd'hui, notre pays est sans doute pour une part comparable à la situation de l'Allemagne des années 30. Le déploiement de Linky dans l'apparente indifférence générale en est peutêtre une preuve supplémentaire. Pourtant, tout le monde n'y est pas insensible...

Cette brochure est destinée à informer, et inciter à la révolte individuelle et collective. C'est toujours possible et plus enthousiasmant que se laisser enfermer dans la bétaillère.

2 Linky: qu'est-ce que c'est?

L'entreprise qui vous vend l'électricité, l'eau, le gaz de ville, a besoin de compter votre consommation pour la facturer. Un compteur est donc installé chez vous. Pour l'électricité, nous avons eu le « bon vieux » compteur mécanique avec son disque, puis on a malheureusement laissé s'installer le compteur numérique. Et voilà que maintenant, comme si c'était un « progrès », voici un nouveau compteur dit « communicant », répondant au nom commercial « Linky ».

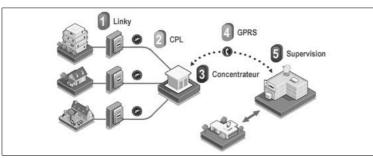
Pour savoir combien vous consommez, une personne doit effectuer la « *relève* » de ce compteur. Comme le reste des activités humaines sous l'impulsion capitaliste, la relève des compteurs est menacée par la robotisation.



Compteurs mécanique, numérique, et communicant

Avant c'était des agents EDF (puis ERDF) qui l'effectuaient et qui au passage vérifiaient votre installation électrique : ils faisaient le lien. Depuis la loi NOME de 2010, la relève a été « externalisée » à des sociétés privées. Linky est un compteur communicant, c'est-à-dire qu'il

échange des données automatiquement avec un centre de contrôle. Il supprime donc l'emploi de la relève, car c'est cet appareil qui irait indiquer au gestionnaire du réseau, ERDF, combien vous avez consommé.



Côté technologie, entre Linky (1) et un « concentrateur » (3), c'est le « Courant Porteur en Ligne » (CPL) qui serait mise en œuvre. C'est une onde qui se propage dans le réseau

électrique. Ensuite, du concentrateur (3) jusqu'au centre de gestion (5), c'est par ondes GSM, les mêmes ondes que pour la téléphonie mobile.

Dans le cas des compteurs communicant pour l'eau et le gaz en France, on voit apparaître des technologies légèrement différentes : ces compteurs-là émettent directement des ondes GSM dans l'habitation, avec tous les problèmes que cela pose et que l'État refuse de prendre en compte...

Pour connaître les technologies et les fréquences des ondes produites par les compteurs communicant, on se reportera utilement au bulletin du CRIIREM dans Transmission n°18[CRI15], reproduit en annexe de ce document, section 7.

3 Linky selon le vendeur - réfutations

3.1 Linky pour le « client »

Voici ce qu'écrit ERDF[ERD15] :

« Linky présente de nombreux avantages pour le client. À commencer par une facture qui pourra être calculée sur la base de la consommation réelle, des interventions réalisées à distance (donc sans contrainte de rendez-vous) et dans des délais beaucoup plus courts. »

Cher « *client* », vous êtes séduit par l'idée de payer le juste prix, celui de votre consommation réelle plutôt que de celui d'une estimation ? Et vous accepteriez qu'en échange, l'opérateur sache à tout moment ce que vous faites chez vous ? Alors c'est *idem* pour les autres taxes et impôts : plutôt qu'une évaluation arbitraire, il conviendrait d'identifier tous vos faits et gestes, par exemple le poids et le

volume des déchets que vous jetez chaque jour. Êtes-vous prêts à accepter qu'un agent vous suive H24 pour savoir ce que vous produisez exactement de déchets? Êtes-vous prêts à ce que même agent contrôle

votre conduite au volant en permanence ? Si c'est le cas, vous êtes dans la « servitude volontaire », selon Étienne de La Boétie[LAB].

Par contre, posez-vous la question : dois-je imposer ma servitude au reste de l'humanité ? Au nom de quoi ?

Cher « client », vous rêvez d'un monde où il n'y a plus d'intervention humaine pour vos opérations sur l'abonnement électrique ? Certes, les p'tits gars de l'EDF de l'époque, quand ils venaient vous changer la puissance souscrite, ils en profitaient pour vous vendre du chauffage électrique - pas bien! Mais que pouvez-vous espérer d'un monde qui supprime tous les métiers et qui met au chômage toutes les personnes autour de vous ? Un monde où il n'y a plus qu'un seul métier : être au RSA? Crovez-vous vraiment que votre vie s'améliore parce que les technologies offrent plus de souplesse et plus de rapidité? Lorsque vous avez un rendez-vous avec quelqu'un, vous le vivez comme une contrainte selon les termes

Êtes-vous prêt-es à accepter qu'un agent vous suive H24 pour savoir exactement ce que vous faites ?

> d'ERDF ? N'est-ce pas plutôt l'occasion de papoter, de croiser les trajectoires ? Parce que le p'tit gars de l'EDF, vous le connaissez

d'ailleurs, de l'école, du stade, du cinéma, de l'amicale, de votre belle-sœur, *etc*.

Raillez celui qui n'a pas envie d'aller plus vite, celle qui trouve que ce n'est pas perdre son

temps que d'avoir rendezvous avec l'agent de la relève. Ces adeptes de la « lenteur » vous apparaissent comme des indiens d'Amérique: vivent dans des tipis, montent des chevaux, font des signaux de fumée. Tandis que vous, vous habitez en dur, vous avez le chemin de fer et communiquez télégrammes. Est-ce eux qui sont lents ou vous qui êtes rapides ? L'idée ici, c'est de dénoncer l'esprit domination colonialiste qui

est implicite dans le fait d'imposer la rapidité par la technologie. Nous essaierons d'être moins moralistes à l'avenir, d'accord. Vous essaierez d'être moins railleurs vis-à-vis des indiens.

3.2 Linky et l'argent qu'il nous coûte

La propagande continue sur les aspects technocratiques et économiques :

« L'expérimentation confiée à ERDF par la Commission de Régulation de l'Énergie de 2009 à 2011 a confirmé qu'ERDF maîtrise les processus de déploiement de ce nouveau compteur (efficacité, sécurité, satisfaction client), et a validé les hypothèses économiques. Les pouvoirs publics ont ainsi décidé de généraliser le projet : 35 millions de compteurs Linky devraient être installés sur tout le territoire d'ici 2021. »

Ces « hypothèses économiques » sont les suivantes : ERDF installerait les compteurs en s'endettant. Bien sûr, cela coûterait au final trois fois le prix annoncé au départ (4,3 milliards en 2011, 8 milliards en 2015, on attend l'actualisation de la dette finale), une habitude lancée et ancrée en France avec le processus d'implantation des centrales nucléaires. Du moment que c'est le contribuable qui paye,

l'argent n'est jamais un problème, ce principe est le pilier de cette société basée sur la domination militaire. Ce sont toujours les meilleurs copains des militaires - les banques

ERDF s'endetterait à

hauteur de 10 milliards

d'euros. Pour 35 millions

de compteurs, ça ferait 285

euros chacun. Sur dix ans,

une augmentation de 28,5 €

tous les ans... Mais en

attendant, il faut bien

payer (grassement) les

banques et les

installateurs !??

mondialisées - qui sont les premières bénéficiaires de ces opérations de grande envergure.

Comment l'entreprise **ERDF** va-t-elle les rembourser les banques, avec intérêts? Se peut-il être autrement qu'en vous faisant payer plus cher ses services ou de services nouveaux obligatoires? Pensez à la petite question de

début de brochure... Tous les compteurs actuellement installés fonctionnent. C'est un gaspillage formidable d'argent que de les remplacer! Voilà pour les aspects économiques: ils sont simples à appréhender, contrairement à ce qu'on peut lire du rapport de la cour des comptes!

ERDF L'entreprise annonce au'elle rembourserait son emprunt en réalisant des économies de masse salariale, vu que Linky supprime les emplois de la relève des compteurs. Comment peut-on se satisfaire de cet objectif anti-humain? Sans parler du mensonge que constitue l'affirmation selon laquelle cela suffirait. Si on part du chiffre de 8 milliards d'euros, emprunté aux banques à 3 % sur vingt ans, cela fait 10,75 milliards d'euros à débourser. Il n'y a pas cette somme en masse salariale sur 20 ans pour la relève des compteurs à ERDF! Inévitablement, ce sont à la fois les hausses des factures constatées avec Linky, et des nouveaux services basés sur l'augmentation de la consommation qui seront les moteurs de la croissance, qui seront les financeurs de cet argent donné sans contrepartie aux banques.

3.3 Linky: Big Brother

Ensuite, ERDF continue son auto-évaluation:

« Quel est l'impact sur l'accès aux informations personnelles ?

Aucun changement sur l'accès aux informations personnelles. ERDF a veillé dès l'origine à la protection des données de consommation en déclarant le système auprès de la CNIL. »

Le nouveau compteur communique en temps réel la consommation de l'usager à un centre de données qui se charge de stocker et de traiter ces informations numériques. Évidemment, certains se permettent de mettre en doute cette affirmation, pour ne pas effrayer. Par exemple, dans une lettre-type que la député Virginie Duby-Muller nous a adressée le 8 juin, on pouvait lire :

« De plus, sur une durée de 24 heures, le compteur n'émet des données qu'environ 1% du temps. »



Comme il n'est pas possible d'accéder à une documentation technique de Linky, nous ne pouvons en avoir le cœur net pour l'instant, et nous ne pouvons pas faire confiance à cette affirmation qui sort d'on ne sait où... Enfin plutôt, on devine bien qu'elle sort d'un cabinet de lobbyistes professionnels qui assistent ERDF

et les autres promoteurs de Linky. Par contre, ce que nous pouvons affirmer ici, c'est que le compteur communicant doit remplir une fonction bien précise chez ERDF: permettre de gérer les pics de consommation. Si vous n'en n'êtes pas convaincus, regardez la décision

du Conseil d'État qui rejette précisément les recours contre la généralisation du compteur communicant pour ce besoin-là[CE13] et l'article 46bis de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte[TE15]. Or, à quoi servirait Linky s'il ne pouvait, pendant les heures de pointes, transmettre rapidement — toutes les secondes par exemple — l'index de chaque foyer ? ERDF a prévu à terme pouvoir commander des appareils chez les particuliers afin de pouvoir gérer les pointes de consommation. Enfin, Linky a été piraté, les hackers ont fait une conférence de presse en détaillant tout ce qu'ils ont pu faire avec les données qu'ils ont interceptées[NIK12]. Tout ceci montre qu'avec Linky, votre index de consommation circule sur le réseau, et même crypté, ce n'est pas sans failles.

Il y a donc le problème de la confidentialité des données, mais aussi le problème de leur utilisation à des fins militaires ou commerciales. Voyons d'abord ce second point pour bien comprendre les nouveaux marchés rendus possibles par Linky, qui permettraient à ERDF de se rembourser la somme empruntée et même plus.

Que ce soit au niveau des logiciels embarqués par Linky ou que ce soit au niveau des centres de données, des algorithmes de data-mining tournent dessus. Par exemple, en « hackant » un Smart Meter fourni par une société allemande, des pirates se sont rendus compte que le boîtier était capable d'identifier exactement le type et le nombre d'appareils connectés dans votre fover[01NET12]. Ceci n'a rien d'étonnant, la quasi-totalité des appareils domestiques répondent maintenant à des protocoles de communication qui passent par les câbles d'alimentation électrique. Ces protocoles sont nombreux: X10, EIB, BatiBus, EHS, Konnex, ECHONET[6PO03].

Votre index de consommation électrique circulerait en permanence sur le réseau. Même crypté, ce n'est pas sans failles : places aux problèmes, place au business !

> À la suite de cette révélation, ERDF a voulu affirmer que jamais personne n'avait piraté Linky, mais il n'ont pas affirmé que Linky ne réalise pas la même opération que le compteur

allemand. Il y a donc tout lieu de penser que Linky peut embarquer des algorithmes de data mining pour élaborer des analyses sur votre consommation électrique: quels appareils,

combien de temps, pour quel type d'activité. Même s'il ne le faisait pas aujourd'hui pour son déploiement partout, il pourrait le faire demain, dans l'indifférence quasi-générale et surtout en toute discrétion, une fois Linky en place partout.

Qu'est-ce que le data mining? C'est une science qui traite des données pour en extraire des informations pertinentes. Cette science est développée et utilisée par et pour le marketing direct. Prenons un exemple avec une histoire récente et véridique. Une jeune fille habite chez son père en région toulousaine, va faire ses courses régulièrement dans une « grande surface »; elle n'oublie jamais de passer sa carte de fidélité dans le lecteur pour obtenir des avantages. Les algorithmes de data mining sont très sophistiqués : ils analysent ses habitudes de consommation et détectent un changement. Son père constate alors que dans la boîte aux lettres s'entassent des tas de publicités pour femmes enceintes. Résultat : il a su qu'elle attendait un bébé avant qu'elle ne le lui dise. C'est Super U qui le lui a annoncé.

Autre exemple de data-mining : tout le monde sait que Google et Facebook sont gratuits parce qu'ils fabriquent des profils qu'ils vendent ensuite aux annonceurs. Grâce à cela, ces sociétés sont devenues monstrueusement riches parce que les annonceurs arrivent à cibler leurs prospects et à créer de nouvelles possibilités d'achat immédiat.

Les données de consommation récupérées par Linky sont très précieuses pour les annonceurs. Il n'est pas besoin d'être devin pour imaginer par exemple qu'une société qui passe des appels téléphoniques depuis la Chine pour le compte d'un gros client sera intéressée par des informations portant sur la présence ou l'absence en temps réel d'une personne dans son

lieu de résidence. Terminé pour eux les appels qui tombent sur des répondeurs!

Ce qui change vraiment, par rapport à Google ou Facebook, c'est qu'avec ces sociétés, si vous

Linky crée pour les annonceurs un marché de ciblage publicitaire sur les abonnés au réseau électrique comme Google et Facebook ont créé un marché sur les abonnés à internet.

ne voulez pas être profilés, vous pouvez : il suffit de ne pas les utiliser — encore que pour se passer de Google, pour faire des recherches approfondies sur la toile, c'est compliqué mais on peut masquer son adresse IP, par exemple en utilisant le réseau TOR. Tandis qu'avec Linky, ce serait obligatoire : l'équipement qui comptabilise la consommation électrique vous analyserait du soir au matin, générerait des profils de consommateurs pour des annonceurs et vous recevriez bientôt des publicités très bien ciblées chez vous, en temps et en heure.

Une prospective du compteur est donc l'ouverture d'un marché fabuleux à des annonceurs. On connaissait cette déclaration de Patrick Le Lay, ancien PDG de chaîne de télévision :



« À la base, le métier de *TF1*, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. Or pour qu'un publicitaire message soit perçu, il faut que le cerveau dи téléspectateur soit disponible. Nos émissions pour ont vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire

de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. »

Et bien on peut anticiper qu'avec Linky, le métier d'ERDF ne serait pas très éloigné de celui de la chaîne de télé : trouver quand l'usager est disponible pour recevoir une publicité, à partir de ce qu'il fait d'habitude, et de ce qu'il fait en ce moment chez lui.

Qui peut penser une seconde que la CNIL aurait les moyens d'assurer la confidentialité des données de 35 millions d'usagers ?

Nous repensons au roman d'anticipation de Ray Bradbury, *Farenheit 451*: la maison du héros est équipée de murs-écrans interactifs bi-directionnels, à travers lesquels les compagnies à la fois diffusent des programmes et aussi engagent des conversations avec le locataire. Il n'y a aucun espace de la pièce de séjour qui échappe aux murs-écrans. Et dans le roman, tout ceci paraît normal aux habitants excepté le héros qui prend conscience de l'horreur de sa condition. Les animaux domestiqués par leur maman la République trouvent cela normal...

Revenons au problème de la confidentialité. Évidemment, ERDF vend son produit en disant qu'il est sûr, mais des petits malins ont réussi à hacker les systèmes, à récupérer les données des usagers. Nous avons toujours utilisé cette formule à propos du nucléaire : la catastrophe est possible comme, dès lors qu'on a élevé un stylo au-dessus du sol, il peut tomber. Il en est de même pour les compteurs communicants : dès lors qu'on fait circuler des informations sur un réseau, quelqu'un peut y accéder sans qu'il y soit autorisé officiellement. Nous ne pouvons que déclarer ces problèmes futiles, à la marge. On s'en fout. Ce que nous voulons, c'est que les infos ne circulent pas sur un réseau, c'est que les infos de consommation ne soient pas mises sous forme numérique, de manière obligatoire.

Mais quand même, parlons un peu de la CNIL. Qu'est-ce que c'est? C'est la Commission Nationale Informatique et Libertés, crée en 1978 par une loi, censée protéger les citoyens des abus suite à la création de fichiers par l'État et par les entreprises. C'est très gentil venant d'ERDF de tenter de nous rassurer avec cette baudruche mais la CNIL n'est qu'une façade, un ravalement, un écran de fumée. Qui peut penser une seconde que la CNIL aurait les moyens

d'assurer la confidentialité des données de 35 millions d'usagers ? Toujours les mêmes : celles et ceux qui ont le nez dans le guidon ou sur un

rail de poudre, suivant les horaires et la présence du patron. On ne leur en veut pas, ils payent leur place sur le Titanic parce qu'il y a de la musique.

Mai-juillet 2015 feront date dans l'histoire de la dictature qui s'avance

en langue française : d'une part la loi sur le renseignement et d'autre part la loi instaurant l'obligation du Linky ont été votée dans cette période. Et pour couronner le tout, cette anecdote croustillante pointée par numerama : le Ministère de la Culture le 10 juin 2015 a publié puis effacé sur son compte Twitter un message signalant le 66è anniversaire de la



Big Brother est aussi le titre d'une émission de télé sur la chaîne CBS, histoire de détourner le sens...

parution du roman d'anticipation 1984 de George Orwell[NUM15]. Il semblerait bien qu'un haut fonctionnaire ait considéré que ce roman n'avait pas sa place sur le site du ministère, et finalement, on le comprend. C'est sûr que l'émission de télé intitulée Big-Brother ne le dérangera pas autant...

3.4 Linky, problème de santé publique

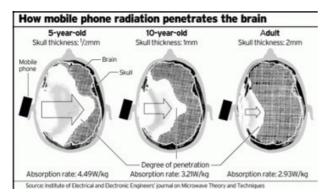
Toujours ERDF qui s'auto-évalue :

« Quel est l'impact sur la santé?

Le système de communication du compteur ne pose aucun problème sur la santé. »

Quel est l'impact sanitaire de l'exposition – en croissance exponentielle – des êtres humains et de leur environnement aux ondes

électromagnétiques?

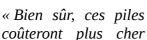


Comme l'industrie de la radioactivité artificielle années les 1950, l'industrie des télécommunications sans génère fil des problèmes de santé chez les êtres humains qui sont des victimes non informées et pour la plupart non consentantes. Nous rappelons ici la formule qu'avait employée un fameux pronucléaire, auteur d'un rapport pour l'OMS Maurice Tubiana en 1958[PP12]:

« Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude. »

On observe aujourd'hui la même ambition pour

les jeunes. Citons par exemple Didier Marsacq, chercheur typique du CEA (Commissariat à la Bombe Atomique), à propos des micropiles à combustibles pour portables[PMO15]:



que le rechargement d'un téléphone sur une prise électrique, mais nous ciblons les adolescents, qui sont immatures et moins rationnels, et nous pensons qu'ils accrocheront au sans fil total ».

Par ailleurs, on observe le même négationnisme de la part de l'Académie de Médecine : le professeur Choudat en 2012 a refusé de mettre en œuvre une évaluation physiologique de l'influence des ondes électromagnétique sur les personnes électro-sensibles[PP12], de sorte qu'il n'y aura qu'une seule conclusion possible à son étude : l'électro-sensibilité serait d'origine psychiatrique, les personnes en souffrance des hypocondriaques!

Cependant, il n'est plus possible de nier certaines choses: les ondes GSM ouvrent la barrière émato-encéphallique, ce qui a pour conséquence de faire pénétrer les molécules cancérigènes au cerveau, et l'on observe parallèlement une augmentation énorme des maladies dégénératives du cerveau - cancer, Alzheimer, Parkinson – depuis les années 2000, années après l'introduction auelaues spectaculairement rapide du réseau téléphonie mobile. Évidemment, la science médicale orthodoxe ne veut pas entendre parler d'un tel lien de causalité. Et comme pour les victimes du nuage de Tchernobyl[AFMT], la Justice demandera que les victimes des ondes puissent prouver « scientifiquement » – c'est-àpar une méthode reproductible quantifiée – ce lien de causalité : il faudrait que les victimes se soient auto-instrumentées avant d'être polluées par l'industriel pour constater qu'elles étaient en bonne santé avant, puis qu'elles prouvent que leur maladie a été provoquée par la pollution.

LES ((())NDES
ELECTROMAGNETIQUES

UN DANGER INVISIBLE La toxicité des champs électromagnétiques artificiels est pleinement établie sur le plan scientifique par plus de 3000 études.

Le 11 Mai 2015, 190 scientifiques indépendants du monde entier ont rappelé que ces ondes endommagent les

cellules vivantes de notre corps et que les enfants sont les plus exposés[APP15].

Mais nous n'allons pas en dire plus ici. Sur le problème global de santé publique, on consultera avantageusement les associations qui portent la parole des victimes des ondes ou relayent les informations scientifiques alarmantes: Robin des Toits, Next-up, Antennes 31, Priartem, CRIIREM.



Des personnes rapportent que leur santé s'est dégradée suite à l'installation d'un compteur communicant chez eux, donc à cause des radiations émises par les courants CPL. Le retour sur expérience outre-atlantique est de cinq ans, il faut voir les nombreux témoignages de l'association Stop Smart Meters[SSM]. On consultera également le film « Take back your power »[TBP13], construit sensiblement sur le même modèle que « gasland » de Josh Fox, avec portée internationale. Ce film raconte toujours la même histoire : les mensonges des vendeurs. les accointances des pouvoirs publics, et les victimes qui demandent justice et réparation. La justice qui répond qu'il faut démontrer « scientifiquement » le lien de causalité.

On notera également le retour d'expérience de ce médecin australien qui a suivi l'évolution de la santé de sa clientèle, avant et après l'installation des compteurs à leurs domiciles : le résultat est que leur santé s'est dégradée[FAU13].

À propos d'une vidéo de Next-up où l'on voit une mesure de champ électromagnétique autour d'un compteur Linky[NEX15], voici une

remarque d'un technicien averti :

Comment estimer le niveau de pollution ? N'ayant pas de Linky j'ai commencé par visualiser la fameuse vidéo de Next-Up et là

c'est le choc : les niveaux sont extrêmement élevés, encore 3V/m à 2,5m alors que pour une ampoule éco on n'a plus rien à cette distance.

Ça me paraissait donc difficilement concevable. J'ai donc suspecté la CA43 utilisée pour les mesures. En visionnant la vidéo, on devine qu'on est en mode Peak. Or en consultant la notice du CA43 on peut lire:

La fonction PEAK permet d'effectuer des mesures avec une vitesse d'acquisition de 1 ms pour des mesures crête. Le filtre 50 Hz de réjection des champs BF est inhibé. Le C.A 43 devient sensible aux alimentations des appareils électriques, passages de câbles secteur...

Donc la question est : n'a-t-on pas plutôt mesuré le champ 50Hz, ce qui serait en cohérence avec les mesures qu'on constate ? Je crains que si!

Nous considérons qu'il n'y a pas besoin d'apporter une étude quantifiée sur les effets pour décider de sanitaires refuser déploiement de Linky. Linky imposerait d'une part des ondes électromagnétiques dues aux CPL dans tous les foyers, et d'autre part des ondes GSM autour des concentrateurs. Mêmes faibles, ces ondes posent problème. Nous ne voulons pas que Linky augmente le niveau du brouillard électromagnétique dans lequel nous sommes plongés. C'est déjà assez brouillé comme cela, surtout en ville, le corps humain est en permanence sollicité, excité, et jamais il n'arrive à se reposer. L'espérance de vie à Paris est de 8 ans inférieure à la moyenne nationale.

3.5 Linky et le leurre des économies d'énergie

Voici le commentaire d'un internaute :

« Linky n'économise pas un seul kilowatt ». Jean-François QUINCHON, directeur territorial d'ERDF Touraine, 2011

Au contraire : il en consomme !!!

« En France le LINKY vous ordonnera de faire chauffer votre pizza à 3 heures du mat de prendre votre douche à 10 heures de regarder votre télé à 4 heures du mat

de faire fonctionner votre lave linge à 2 heures du mat pour réveiller tout un immeuble de ne pas utiliser vos convecteurs l'hiver car sinon vous devrez payer 4 fois plus cher , étendez cela au gaz et à l'eau! Les éoliennes et toutes sortes d'énergies alternatives de m.... ne permettront pas de servir du courant de façon régulière donc il faudra attendre le feu vert pour vivre! En période de sécheresse si vous arrosez le compteur d'eau vous dénoncera (même plus besoin de votre collabo de voisin): la spéculation mondialiste mais Verte! »

Mais laissons s'exprimer M. Jean-François QUINCHON, directeur territorial d'ERDF Touraine[NUP11]:

« Linky n'économise pas un seul kilowatt ».

Qu'ajouter de plus ? Que Linky consomme de l'électricité! Son fonctionnement nécessite 10W, comme il y en aurait 35 millions, une puissance supplémentaire de 350 MegaWatt serait nécessaire sur le réseau!

3.6 Linky, la coupure à distance

L'arrêté de 2012[ARR12] dit que, les dispositifs de comptage :

permettent, à distance, le réglage de puissance souscrite, la déconnexion et autorisent la connexion.

Ainsi, EDF pourrait supprimer la part humaine du geste de la coupure d'électricité pour impayés. On se souvient qu'un agent ERDF avait rétabli le courant chez des RMIstes[LIO10]. Avec Linky, terminé ce genre d'initiative. La distance introduite entre l'agent qui coupe l'électricité et les personnes qui en sont alors privées ressemble fort à celle instaurée entre le pilote de bombardier durant la guerre 39-45 et ses innombrables victimes au sol.

3.7 La hausse sournoise des factures

Il a été avancé par Next-up que le compteur Linky mesurait la puissance apparente, c'est-àdire la puissance réactive en sus de la puissance active, ce qui aurait inévitablement augmenté la facturation pour exactement le même service consommé. Car pendant l'expérimentation menée par ERDF, des utilisateurs ont conclu que le compteur lui-même était responsable d'une augmentation de leur consommation facturée. L'arrêté de 2012[ARR12]dit qu'il n'y a qu'en HTB (Haute Tension B) que :

« Les dispositifs de comptage [...] mesurent et enregistrent les courbes de mesure, en puissance active et réactive [...] »

tandis que pour la basse tension (BT), c'est-àdire pour les particuliers :

« Les dispositifs de comptage [...] doivent pouvoir mesurer et enregistrer la courbe de mesure, en puissance active [...] »



Nous nous interrogeons sur l'interprétation de ce conditionnel : « *doivent pouvoir mesurer* » au lieu de « *mesurent* ». Nous verrons.

Par contre, voyez ce commentaire sur un forum d'électrotechnique[FOR15] :

« Si le tarif bleu ne prévoit pas la facturation de l'énergie réactive, celle-ci est tout de même prise en compte au niveau de la prime fixe.

En effet, les contrats sont en kVA.

L'effet est peu perceptible au tarif bleu à cause des classes tarifaires avec des crans de 3 kVA... mais un mauvais cos phi peut obliger à passer au tarif supérieur.

Actuellement, c'est le disjoncteur qui limite l'intensité, avec une faible précision.

Avec Linky, le principe demeure, sauf que c'est le compteur qui se charge de la limitation, avec une courbe d'intégration (permettant les dépassements de courte durée) infiniment plus précise. Et la

nouveauté, c'est que Linky mesure des kVA alors que les disjoncteurs mesurent des ampères.

D'où les mauvaises surprises de certains utilisateurs de Linky: ils étaient "limite" avant, et sont désormais ..hors limite. Et quoi qu'on en dise Erdf n'est pas fautif, dans les deux cas le contrat est respecté.

Autrement dit, si vous soutirez au plus près de votre puissance souscrite, il faudrait vous attendre avec Linky à devoir passer à la classe

Si vous soutirez au plus près de votre puissance souscrite, il faudrait vous attendre avec Linky à devoir passer à la classe tarifaire supérieure (par exemple passer de 6 à 9 kVA)

Il faut bien comprendre que si la limitation par disjoncteur prend en compte l'effet du cos phi, elle ne tient pas compte de la tension: un abonné livré avec une tension de 240 V est fortement avantagé par rapport à celui qui n'aurait "que" 210 V. »

tarifaire supérieure (par exemple passer de 6 à 9 kVA). Ils vous feraient payer un nouveau compteur qui vous ferait aussi payer plus cher votre abonnement, et vous inviterait ainsi à consommer plus.

4 Le paysage pour et contre Linky

4.1 Des scientifiques participant au spectacle de « démocratie »

Le Criirem (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements ElectroMagnétiques) procure des informations sur les technologies. Au passage, il a contribué à l'instauration de la loi qui rend obligatoire le Linky à 35 millions d'exemplaires. En effet, en février 2015, le bulletin n° 18[CRI15] du CRIIREM explique :

- Les lieux proches des systèmes CPL et

- Les lieux proches des concentrateurs sont exposés à des champs électromagnétiques plus élevés. Une distance de prévention de 5 mètres sera recommandée pour des expositions non impactantes dans les lieux de vie.

Non seulement on se demande d'où sortent ces chiffres de 2 et 5 mètres, mais sur le principe, dès lors que ces chiffres existent, ils sont repris par les parlementaires comme une bible provenant d'une sphère « indépendante » et ils

> permettent alors de légitimer la loi en la « limitant » à la marge. Le CRIIREM a donc servi de caution en inventant ces chiffres.

Les 2 et 5 mètres se retrouvent dans un rapport remis par le CRIIREM au SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour

l'Électricité et les Réseaux de Communication) ; ils ont été utilisé par la rapporteur Sabine Buis pour rejeter l'amendement n° 823 de la députée Laurence Abeille qui prévoyait de rendre ce compteur

Dès lors que les chiffres de 2 et 5 mètres étaient publiés par un organisme « indépendant », les soldats de la machine République pouvaient s'engouffrer dans le simulacre de « démocratie »

des compteurs télé-relevés sont exposés à des champs électromagnétiques faibles. Une distance de prévention de 2 mètres sera recommandée pour des expositions non impactantes dans les lieux de vie.

non obligatoire aux personnes électrosensibles[ABE15]. Annie Lobé, journaliste indépendante, rapporte qu'au moment de la discussion de l'amendement 823, Cécile Duflot pourtant co-rédactrice officielle du texte, discutait en aparté avec un autre député. C'est que cela ne devait pas être trop important à ses yeux. L'adoption de cette loi par quelques individus s'est achevée à l'assemblée nationale le 25 mai 2015, après donc l'habituel simulacre de ce qu'ils appellent encore « la démocratie » et qui n'est autre que « la société du spectacle »[DEB67].

Après l'adoption de la loi, Pierre Le Ruz, président du CRIIREM, s'est ensuite fendu d'une petite interview dans l'Âge de faire[AGE15] disant :

« "Aux questions qui leur ont été posées, ministres et députés ont une réponse type : « Une expertise menée par le Centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem) a confirmé qu'il n'y avait pas de risque sanitaire de risque d'effets aiau ni physiopathologiques à craindre. » « C'est une présentation très malhonnête de notre expertise! » tempête Pierre Le Ruz, président du Criirem. Car cette absence de risque concerne uniquement les « effets thermiques » de ces compteurs. Or, pour en subir, il faut se placer à quelques centimètres d'un antenne relais ou sous une ligne à haute tension. Mais le risque sanitaire lona terme (cancers, électrosensibilité) est bien réel. La Criirem estime en effet qu'il faut se tenir à au moins 2 mètres d'un compteur et à au moins 5 mètres d'un répéteur ou

d'un concentrateur pour éviter les ondes dangereuses. Mission quasiment impossible en immeuble. Quant à l'environnement extérieur, ces compteurs ne feront qu'« augmenter le brouillard électromagnétique », qui n'en avait pas besoin. « C'est du délire technologique, estime Pierre Le Ruz. On fait encore passer les problèmes

de rentabilité avant les problèmes de santé, »"

Cependant, le mal était fait : dès lors que les chiffres de 2 et 5 mètres étaient publiés par un organisme « indépendant », les soldats de la machine République pouvaient s'engouffrer dans le simulacre de « démocratie ». Nous invitons la communauté scientifique à s'inspirer des travaux du groupe Survivre... et vivre au début des années 70[PES13]. Il faut arrêter de participer à la machine à perdre et mettre de l'énergie ailleurs pour gagner !

4.2 Les vrais collabos : Négawatt

« À la limite, si ça intéresse quelqu'un de savoir à quelle heure j'allume mon grille-pain... Pour moi le vrai problème n'est pas là ». Marc Jedliczka, porte-parole de l'association Negawatt[AGE15].

On admirera l'exemple que prend ce portedrapeau des soit-disant économies d'énergies : le grille-pain électrique. Quand on sait que faire de la chaleur à partir de l'électricité est une hérésie technique et comportementale, montre l'état d'insensibilité dans lequel ce cyber-acteur de l'écologie technophile est plongé. À propos du compteur communicant, il est « pour » à 200 %, mais il peut difficilement le dire à cause du fait que ce n'est pas vraiment populaire de se faire entuber de la sorte. Alors il en oublie ses fondamentaux, il donne le grillepain comme une habitude comportementale défendue par Negawatt. On croit rêver tellement ces gens sont faux. Si l'écologie était une culture de plein champ, Negawatt en serait le chiendent qui lui ressemble et qui l'étouffe.

4.3 Les syndicalistes d'EDF et ERDF

Dès 2011, les syndicats se sont inquiétés de la

« À la limite, si ça intéresse quelqu'un de savoir à quelle heure j'allume mon grille-pain... Pour moi le vrai problème n'est pas là ». Marc Jedliczka, porte-parole de l'association Negawatt juin 2015.

loi N.O.M.E. (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) principalement parce que cette loi ouvre le marché de l'électricité à des sociétés privées[POU10]. Cependant, c'est aussi cette loi qui a contribué – par la phase « d'externalisation de la relève » – à ce qu'ERDF automatise la relève des compteurs en les classiques remplacant par des communicants. Si ces gens s'opposent à l'obligation d'installation du Linky, c'est parce que la mesure supprime des emplois dans le service des « Petites Interventions ». Par ailleurs, les syndicalistes dénoncent la coupure à distance, fixée par voie logicielle – par exemple après deux impayés – qui supprime le lien direct humain. On a vu par exemple un agent ERDF mis à pied par sa direction parce qu'il avait refusé de couper le courant à un couple de RMIste avec une petite fille de deux ans[LIO10]. L'objectif des managers est clair : supprimer les aspects humains dans les coupures pour impayés de sorte à optimiser l'argent qui rentre.



La CGT (Confédération Générale du Travail) n'est cependant pas du tout une force d'opposition au système colonialiste qui est en place, preuve en est son implication à perpétuer le parc nucléaire et l'extraction du minerai d'uranium en Afrique. La raison est évidente : comme disait Coluche « Le capitalisme, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme. Le syndicalisme c'est l'inverse ». La CGT imite la structure patronale : une pyramide hiérarchique avec domination des « élus » et des « salariés »

sur la « base ». Le syndicat est grassement alimenté par la République, comme l'a souligné le rapport Perruchot[PER12], de sorte que personne dans la boîte n'a envie de perdre ses avantages en allant contre la domination des patrons. Durant le XXè siècle, pendant une certaine mode « socialiste », au nom d'une certaine « égalité », les républicains ont voulu protéger les plus démunis, pour établir et maintenir leurs avantages. Mais les patrons sont en train de reprendre tout ce que la République leur avait pris. Le syndicat mourra avec le patronat, pas avant ni après.

4.4 Les associations de consommateurs : un recours et puis s'en vont

UFC Que Choisir s'est d'abord distingué dans l'affaire Linky en saisissant le conseil d'État en avril 2012 afin qu'il annule la généralisation du compteur communicant. Quatre recours (UFC Que Choisir, Robin des Toits, et deux syndicats intercommunaux : le SIPPEREC pour la périphérie parisienne et le SIEIL pour l'Indre-et-Loire) visaient l'annulation de l'arrêté du 4 janvier 2012. Ils ont tous les quatre été rejetés en mars 2013[UFC13].

UFC Que choisir avait axé son recours sur trois points : l'absence d'évaluation probante préalable à la généralisation, l'affichage déporté, et la privatisation de l'accès aux données essentielles de consommation.

La fédération s'est donc inquiétée pour le fameux « consommateur ». Elle a accompagné la mesure, l'a façonnée à sa guise dans un rapport de force déséquilibré avec l'État « souverain ». Par exemple, elle demandait l'affichage déporté (depuis le compteur à l'extérieur jusque dans l'habitation) inclus dans le prix, pour respecter la directive européenne, ce qui revient à admettre le besoin de l'installer, c'est-à-dire à abandonner le consommateur en rase campagne pour aller se mettre au chaud.

La réponse du Conseil d'État[CE13] est très claire sur les motivations de la généralisation du Linky: il s'agit de permettre la gestion des pics de demande en électricité, et donc de commander à distance des appareils depuis les centres de gestion. Ensuite, le conseil d'État dit simplement que l'arrêté du 4 janvier est souple,

et que donc, il n'y a pas lieu de l'annuler! Ce fut leur argument pour débouter les requérants.

Alors UFC Que Choisir a laissé tombé son

combat contre la généralisation du Linky. Pourtant, en ce concerne « le consommateur », on ne peut pas dire que ce soit joyeux : ERDF fait grimper a l'abonnement réseau pour tout le

En 35 ans, les socialistes sont passés de 1981 à « 1984 »

monde, et cela ne fait que commencer.

L'UFC Que Choisir s'est même fait très discrète sur Linky puisque non seulement plus rien n'est publié depuis, comme si la généralisation était d'un coup devenue sympathique comme une lettre du facteur, mais aussi UFC Que Choisir 37 a dé-publié une interview qu'elle avait réalisée M. Jean-François QUINCHON (directeur territorial d'ERDF Touraine) et qui disait[NUP11]:

« Linky n'économise pas un seul kilowatt ».

L'État voyou se perpétue parce que peut-être personne n'a envie que cela change ? UFC Que Choisir ne semble pas encore en mesure de pouvoir appeler à une désobéissance généralisée. Espérons que cela changera d'ici l'an 40000.

4.5 Députés et sénateurs EELV pro-Linky

Il est de notoriété publique que ce qu'on appelle les « écologistes », je veux parler les élus « Europe Écologie Les Verts », sont pour l'économie numérique, les nouvelles technologies, qu'on empile sur les anciennes, selon la mode Negawatt. Nous critiquons cette démarche d'empilement, qui revient seulement à permettre au système actuel de se perpétuer.

Leur participation aux débats sur Linky et Gazpar lors de l'examen de la loi sur la transition énergétique – loi qu'il avaient appelée de leur vœux – a consisté à soumettre des amendements pour permettre aux électro-(hyper)sensibles de refuser l'installation des compteurs communicant[ABE15, LAB15].

Autrement dit pour ces députés et sénateurs, seules les personnes reconnues électrosensibles auraient droit à refuser. Nous

appelons ces gens des « affairistes » dont le créneau est de repeindre en vert le colonialisme, afin d'y participer et d'en profiter.

4.6 Députés et sénateurs communistes

Au sénat, le groupe communiste s'est réveillé et a

proposé un amendement visant à permettre à un usager de refuser l'installation d'un compteur communicant[BOS15]. Banané.

4.7 Députés et sénateurs républicains

Quelques personnes de l'UMP se sont dits qu'il fallait donner la possibilité aux usagers d'avoir une concertation, et de refuser l'installation des compteurs[GIL15]. Banané.

4.8 Députés et sénateurs socialistes

C'est bien entendu chez les socialistes que la ferveur pro-linky est la plus forte, comme une fièvre de carnaval endiablé. Le groupe envoûté danse au rythme des tam-tam du « progrès » et trouve son inspiration dans la poursuite du modèle social et industriel de l'U.R.S.S. du XXè siècle. Sous couvert de protéger les faibles, la République impose à tous un modèle, une uniformité, un déploiement technologique autorisant la société de la surveillance à la Big Brother (selon Orwell et selon la chaîne CBS !). Les gens qui les suivent confondent l'égalité avec le fait d'être identique[ESC14]. Ce qui fait dire à certains que les socialistes en 35 ans sont passés de 1981 à « 1984 ».

4.9 Wikipedia : les professionnels de la propagande

Wikipedia est tout sauf neutre. D'ailleurs un dictionnaire n'est jamais neutre. C'est le reflet de la pensée coloniale du moment, on se souviendra du proverbe africain :

« tant que l'histoire sera écrite par les chasseurs, il arrivera toujours la même chose au lion ». Observons la page « compteur communicant » ; leur propagande pro-compteur consiste à véhiculer du vocabulaire visant à s'installer comme un standard. Exemple : l'utilisation de l'expression « compteur évolué », comme si c'était une bonne évolution, puis « compteur intelligent » au lieu de communicant, comme si l'intelligence d'un robot pouvait être meilleure que celle de l'humain ! Nos ancêtres les cyborgs étaient-ils dotés d'un clavier azerty ou d'un clavier qwerty ?

Nous avons essayé de modifier différentes pages de Wikipedia, des pages liées aux technologies des compteurs communicant, les chiens de garde sont évidemment venus « corriger ». On se demande l'intérêt d'une telle démarche. Car le Titanic ne déviera pas sa route...

4.10 Associations environnementalistes

Annie Lobé a suivi de près le sprint final des sous-fifres de la République napoléonienne pour faire mettre l'obligation du compteur communicant « dans la loi », ce qui équivaut à le rendre divin. Cette journaliste a fait un travail considérable dans ce domaine. Voir : http://santepublique-editions.fr/

Next-up fournit des analyses et des informations en Français sur Linky http://www.next-up.org/France/Linky.php.

Robin des toits, fédération d'associations : (http://www.robindestoits.org/Compteurs-dits-intelligents-eau-gaz-electricite r124.html) s'intéresse au Linky émetteur d'ondes.

Aux USA depuis 2011 : **Stop Smart Meters!** (http://stopsmartmeters.org/) en anglais.

5 Épilogue

Puissance Plume est un terme inventé pour désigner à la fois les nécessaires économies de puissance et le pouvoir de l'écriture. Nous dans ce texte, Frédéric Boutet et des co-rédacteurs parfois, publions des analyses et des faits qui nous semblent pertinents sur le site www.p-plum.fr. Pour nous écrire concernant ce document : bamachar2@riseup.net

Nous remercions Annie Lobé, journaliste scientifique, pour son courage et sa pugnacité à chercher et dire la vérité. À voir : http://santepublique-editions.fr

Nous remercions toute l'équipe de Antennes 31, pour leur disponibilité éternelle face à l'adversité des ondes. Nous invitons les personnes à adhérer à Antennes 31, 3 Impasse Henri Ebelot 31200 Toulouse http://antennes31.org

Nous remercions les gens de Robin des Toits, de Next-up, Dominique Liot de Robin des bois, et plus globalement tous les gens qui ont véhiculé des informations sur les compteurs communicant. C'est pas fini.

"L'ennemi numéro 1 de tout État est l'homme qui est capable de penser par lui-même sans considération pour les superstitions et les sophismes de la pensée unique. Presque inévitablement il parviendra alors à la conclusion que l'état sous lequel il vit est malhonnête, insensé et insupportable, ainsi si cet homme est idéaliste il voudra le changer. S'il ne l'est pas, il témoignera suffisamment de sa découverte pour générer la révolte des idéalistes contre l'état."

Henry Louis Mencken – 1880-1956



6 Annexes et références

[01NET12] « *Un compteur électrique communicant qui étale votre vie privée* » Benjamin Gourdet 01net.com 2012 http://www.01net.com/editorial/553084/le-compteur-electrique-communicant-quietale-votre-vie-privee/

[6PO03] « *Identification of IPv6-Enabled Devices to be Used in Home Automation* » IPv6 Portal janvier 2003 http://www.6power.org/open/6power_pu_d4_8_v2_5.pdf

[ABE15] « *TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736) AMENDEMENT N°823* » Laurence Abeille ; Rejeté ; http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/2736/AN/823.asp

[AFMT] Association Française des Malades de la Thyroïde http://www.asso-malades-thyroide.org

[AGE15] L'Âge de faire n° 98 juin 2015 http://www.criirem.org/images/docs/presse/adf_98-2%20compteurs.pdf

[APP15] « Appel international des scientifiques à l'ONU sur les dangers des champs électromagnétiques » 11 mai 2015 http://www.robindestoits.org/VIDEO-Appel-international-des-scientifiques-a-l-ONU-sur-les-dangers-des-champs-electromagnetiques-Eastern-Daylight-Time a2308.html

[ARR12] « Arrêté du 4 janvier 2012 pris en application de l'article 4 du décret n° 2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité » http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?

cidTexte=JORFTEXT000025126353&dateTexte=20150704

[BOS15] Projet de loi Transition énergétique au Sénat – Amendement Bosino 29 juin 2015 http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt 146.html

[CC14] « *Le danger des nouveaux compteurs électriques Linky EDF* » Chaos Contrôlé 1^{er} mai 2014 http://www.chaos-controle.com/archives/2014/05/01/29778612.html

[CE13] Conseil d'État décision N° 354321 http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do? idTexte=CETATEXT000027198463

[CRE13] « *Dossier d'évaluation de l'expérimentation Linky* » Rapport de la Commission de Régulation de l'Énergie juin 2011

http://www.cre.fr/documents/deliberations/communication/resultats-de-l-experimentation-linky/dossier-sur-l-experimentation-linky-juin-2011

[CRI15] CRIIREM Transmission n°18

http://www.criirem.org/images/docs/Transmission/transmission%20n18.pdf

[DEB67] « *La société du spectacle* » Guy Debord 1967, éditions Gallimard 1992 http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Folio/Folio/La-Societe-du-Spectacle

[ERD15] « *Linky, le compteur communicant d'ERDF* » Électricité Réseau de Distribution de France (ERDF) 2015 http://www.erdf.fr/linky-le-compteur-communicant-derdf

[ESC14] « Les crimes de l'égalité » Alexis Escudero Pièces et main d'œuvres juin 2014

[FAU13] "Les effets nocifs des compteurs intelligents reconnus" André Fauteux ; La Maison du 21è siècle ; 13 nov 2013 https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/effets-nocifs-compteurs-intelligents-confirmes.html

[FOR15] « *Compteur Linky et surplus autoconsommation* » Forum électrotechnique 21 mars 2015 http://www.electrotechnique-fr.com/t5975-compteur-linky-et-surplus-autoconsommation

[GIL15] Projet de loi Transition énergétique au Sénat – Amendement «Gilles» 30 juin 2015 http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt 66.html

[LAB] Étienne de La Boétie « Discours de la servitude volontaire » 1549

[LAB15] Projet de loi Transition énergétique au Sénat – Amendement « Labbé » 1^{er} juillet 2015 http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt_136.html

[LIO10] « Un agent EDF «Robin des bois» mis à pied à Toulouse » Le Parisien 21 janvier 2010 http://www.leparisien.fr/une/un-agent-edf-robin-des-bois-mis-a-pied-a-toulouse-21-01-2010-786583.php

[MP15] « *Compteur LINKY : Arnaque et danger* » Mediapart 23 avril 2015 https://blogs.mediapart.fr/blog/nelfontaine/230415/compteur-linky-arnaque-et-danger

[NEX15] « EDF Linky mise en évidence des irradiations en kHz » Vidéo Next-up mars 2014 http://videos.next-

up.org/EhsTvNews/EDF Linky mise en evidence des irradations en kHz/24 03 2014.html

[NIK12] « *Les compteurs d'électricité intelligents déjà piratés* » {niKo[piK]} 12 janvier 2012 http://www.nikopik.com/2012/01/les-compteurs-delectricite-intelligents-deja-pirates.html

[NUM15] « L'état *n'ose même plus parler du livre "1984" et se censure !* » Guillaume Champeau numerama.com 10 juin 2015 http://www.numerama.com/magazine/33343-l-etat-n-ose-meme-plus-parler-du-livre-1984-et-se-censure.html

[NUP11] « *LINKY* : *ERDF* passe aux aveux mais... persiste dans ses silences et demi-vérités » Next-up février 2011 http://www.next-

up.org/pdf/UFC Que Choisir Tours Linky ERDF passe aux aveux mais persiste dans ses sile nces et demi verites 11 02 2011.pdf

[PP12] « *L'étude Cochin-Choudat sur les EHS : revoilà le négationnisme institutionnel »* Puissance Plume 2012 http://www.p-plum.fr/?L-etude-Cochin-Choudat-sur-les-EHS

[PER12] « *Le financement des comités d'entreprise* » Nicolas Perruchot Rapport n° 4186 de l'Assemblée Nationale janvier 2012 http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r4186.asp

[PES13] « *Survivre et vivre... Critique de la science, naissance de l'écologie* » coordonné par Céline Pessis La Découverte 2013

[POU10] « Loi N.O.M.E. : un véritable hold-up! » Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie 2010 http://www.poursavoir.fr

[ROB] « *Compteurs dits "intelligents" (eau, gaz, électricité...)* » Robin des Toits http://www.robindestoits.org/Compteurs-dits-intelligents-eau-gaz-electricite r124.html

[SSM] Stop Smart Meters (en anglais) http://stopsmartmeters.org/

[STE99] Eva Sternheim-Peters « *Habe ich denn alleine gejubelt? Eine Jugend im Nationalsozialismus* » (Étais-je donc la seule à applaudir? Une jeunesse dans le Nationalsocialisme) en allemand, http://www.p-plum.fr/?Eva-Sternheim-Peters-une-jeunesse

[TBP13] film « Take Back your Power » https://www.youtube.com/watch?v=dgK14l7 cDw

[TE15] « *Projet de loi relatif à la transition énergétique et la croissance verte* » Sénat 27 mai 2015 http://www.senat.fr/leg/pjl14-466.html

[UFC13] Élisabeth Chesnais « *Compteur Linky La généralisation menace toujours* » UFC Que Choisir 28 mars 2013 http://www.quechoisir.org/environnement-energie/energie/electricite-gaz/actualite-compteur-linky-la-generalisation-menace-toujours

Fiche CRIIREM sur les compteurs communicant – février 2015

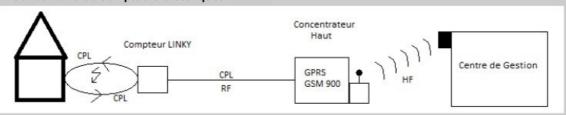
Prospections

Transmission, le bulletin du (riirem #18

Mise à jour : Compteurs communicants

Dans notre Transmission n°13 de septembre 2013, nous avions présenté des généralités sur les compteurs à télérelevés ; aujourd'hui en raison de nombreuses demandes, nous avons décidé de présenter une mise à jour sur leur fonctionnement suite à nos expertises réalisées sur de nombreux sites.

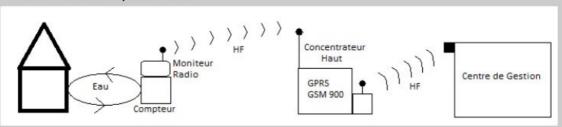
1) Concernant les compteurs électriques LINKY :



Le schéma ci-dessus explicite l'emploi d'un système CPL (Courant Porteur en Ligne) qui utilise, via le compteur, le courant électrique 50 Hertz comme porteuse pour des radiofréquences (9 à 150 kiloHertz) récupératrices des données d'informations sur la consommation du lieu de vie.

Le CPL est ensuite connecté à un concentrateur haut qui communiquera les données enregistrées par un système GPRS-GSM 900 en émettant des hyperfréquences (HF) de type GSM 900 Mégahertz vers un centre de gestion eRDF.

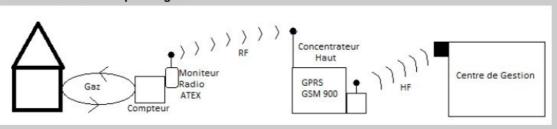
2) Concernant les compteurs d'eau :



Le schéma ci-dessus explicite l'emploi d'un moniteur radio connecté au compteur.

Les données sur la consommation d'eau du lieu de vie sont alors récupérées par le compteur et transmises via le moniteur radio par des émissions hyperfréquences (868 MégaHertz) vers un concentrateur haut. Ce dernier enregistrera les données par un système GPRS – GSM 900 et les transmettra vers un centre de gestion au gestionnaire d'eau, par des émissions hyperfréquences de type GSM 900 MégaHertz.

3) Concernant les compteurs gaz :



Le schéma ci-dessus explicite l'emploi d'un moniteur radio ATEX (Antidéflagrant) connecté au compteur. Les données sur la consommation de gaz du lieu de vie sont alors récupérées par le compteur et transmises via le moniteur radio par des émission radiofréquences (169 Mégahertz) vers un concentrateur haut.

Ce dernier enregistrera les données par un système GPRS—GSM 900 et les transmettra vers le centre gestion GrDF, par des émissions hyperfréquences de type GSM 900 Mégahertz.

. . ./. . .

Table des matières

1 Introduction	1
2 Linky : qu'est-ce que c'est ?	1
3 Linky selon le vendeur - réfutations	2
3.1 Linky pour le « client »	
3.2 Linky et l'argent qu'il nous coûte	3
3.3Linky: Big Brother	
3.4 Linky, problème de santé publique	6
3.5 Linky et le leurre des économies d'énergie	8
3.6 Linky, la coupure à distance	9
3.7 La hausse sournoise des factures	9
4 Le paysage pour et contre Linky	10
4.1 Des scientifiques participant au spectacle de « démocratie »	10
4.2 Les vrais collabos : Négawatt	11
4.3 Les syndicalistes d'EDF et ERDF	11
4.4 Les associations de consommateurs : un recours et puis s'en vont	
4.5 Députés et sénateurs EELV pro-Linky	
4.6 Députés et sénateurs communistes	13
4.7 Députés et sénateurs républicains	
4.8 Députés et sénateurs socialistes	13
4.9 Wikipedia : les professionnels de la propagande	
4.10Associations environnementalistes	
5 Épilogue	14
6 Annexes et références	15
7 Fiche CRIIREM sur les compteurs communicant – février 2015	17
8 Au menu d'un éventuel prochain numéro	
9 À propos du « prix libre »	
1 1 1	

8 Au menu d'un éventuel prochain numéro

- Salade d'informations en fines tranches sur le déploiement industriel du Linky
- Concentré d'histoires et d'espérances sur les algues résistantes et désobéissantes
- Velouté indigeste de détails sur la loi de « transition énergétique » et ses implications
- Bande annonce glacée du film « Reniouabeule Now »

9 À propos du « prix libre »

L'expression « prix libre » ne signifie pas gratuit, puisqu'il a bien fallu payer l'impression de la brochure, mais plutôt que chacun apporte une contribution choisie en fonction de ses moyens, ce qui rend officiel l'invitation à emporter cette œuvre pour que dalle si on a pas grand-chose. Si on a l'administration pénitencière sur le dos, cette œuvre est gratuite : la demander auprès de bamachar2@riseup.net.



- − Z'êtes pas d'ici! Vous venez d'où?
 - − L'argent public, il vient d'où ?
- Ben... d'un peu partout.
- Ben nous aussi.